

tères de l'élément proprement subjectif, un élément qui n'est pas contingent relatif, variable, mais qui est universel, immuable, absolu. Et nous avons dit : Cet objet de la raison humaine, cet élément qui l'éclaire, non pas par le dehors, comme la révélation, mais par le dedans, cette lumière qui resplendit sur l'homme, c'est la loi.

“ L'homme peut connaître la lumière, puisqu'elle est évidente, sans remonter, tant il est illogique, à l'auteur de la lumière. Mais si nous voulons faire de la science, si nous voulons, non-seulement constater un fait, mais expliquer le pourquoi et le comment de ce fait, il nous faut nécessairement remonter de la lumière à l'auteur de la lumière, et nous avons dit : Cette lumière qui nous éclaire, cette loi qui nous domine, nous restreint et nous commande avec certitude et avec autorité, cette loi vient de plus haut que nous.

“ Ah ! pour ma part, je suis assez fier, messieurs, pour ne reconnaître au monde qu'un être au-dessus de moi, ayant le droit de m'imposer la certitude et l'obligation : Dieu :

“ La raison qui me commande, c'est donc la raison divine.

“ Je pouvais me borner là, je ne l'ai pas fait. Cette raison divine, ce *logos* des anciens philosophes, raison essentiellement personnelle, car Dieu est personnel ou il n'est pas ; je l'ai nommée de son nom chrétien, de son nom vieux comme les siècles et comme la vérité, et *vocabatur nomen ejus Verbum Dei*, et son nom s'appelait le Verbe de Dieu.

“ Le Verbe de Dieu, tel est le législateur, et quiconque ne veut pas remonter jusqu'à lui dans la raison, est condamné à l'inconséquence.

“ Maintenant, il me reste à traiter du dernier terme de l'ordre moral, la *fin*.

“ La loi commande, et le plus souvent elle défend ; la loi, je l'ai fait remarquer déjà, est plus négative qu'affirmative ; elle dit comment je dois agir, à quelle limite précise doit s'arrêter mon acte, quelle frontière il doit respecter pour demeurer moral. Mais qu'est-ce qui me fera agir. Si c'était dans l'ordre des instincts, je dirais la *nature* ; mais parce que c'est dans l'ordre des vertus, je dis la *fin*. Oui, j'agis selon la loi ; mais j'agis pour la fin. En toute chose, la fin est l'élément principal, l'élément déterminant ; mais c'est surtout son rôle dans l'ordre moral.

“ Si la loi, essentiellement abstraite dans la forme qu'elle revêt au sein de ma raison, était seule à me commander du haut de mes idées, je n'agiserais que comme un cheval paresseux et rétif, je me cabrerais devant ses injonctions. Mais il y a une fin qui m'attire et m'excite, qui me ravit à ma propre inertie, et qui m'entraîne vers elle. *In omnibus respice finem*, c'est la forte parole de l'antique bon sens : en toute chose, regardez la fin. Eh bien ! nous regarderons la fin, le terme, le but de l'activité morale de l'homme, et ce but nous le regarderons sous deux aspects.

“ L'ordre moral est l'ordre suprême auquel tous les autres sont subordonnés, et qui ne se subordonne à aucun ; il résume en lui l'ordre physique et l'ordre intellectuel. Il doit donc avoir ce double caractère que sa fin répond à la fois à toutes les aspirations les plus désintéressées de la conscience et à tous les instincts les plus intéressés de la nature. L'ordre moral a pour fin la justice, et en même temps le bonheur.

“ Je vous convie, messieurs, au